

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2016/2017

Composante	<i>UFR de droit et science politique</i>
Niveau d'étude	<i>Master 2</i>
Mention	<i>Science politique</i>
Parcours	<i>Gouvernance mutualiste</i>

<i>Validation en conseil de composante</i>	<i>10-juin-16</i>
<i>Validation en CFVU</i>	Validation CFVU du 05/07/2016

Dispositions particulières

Cette formation principalement réservée à des administrateurs de mutuelles et de l'économie sociale est notamment accessible dans le cadre de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (art D613-38 et suivant du Code de l'Education).

Le master est composé de six modules de cours et d'un module de méthodologie du mémoire. Chaque module fonctionne sous la forme d'un objectif pédagogique d'acquisition de connaissances et de savoir faire à partir de séminaires en présentiel et de contenus pédagogiques en ligne.

Avant les sessions de regroupement, les stagiaires de la formation professionnelle doivent lire la documentation pédagogique en ligne et réaliser les exercices déposés sur la plateforme e-campus.

Les séminaires (octobre à mai) sont obligatoires et sont organisés autour de conférences d'application, d'études de cas, de travaux de groupe et d'échanges-débats.

Conformément aux MCC générales de l'UVSQ, les stagiaires de la formation professionnelle peuvent demander à bénéficier d'un aménagement de cursus leur permettant d'effectuer le master sur plusieurs années. L'aménagement demandé par le candidat est étudié et validé par l'équipe pédagogique de la mention.

Par ailleurs, à compter de la rentrée 2016, sont créés des certificats de compétences correspondant à la validation des modules de formation.

Un stagiaire FC pourra ainsi s'inscrire annuellement à un ou plusieurs modules de formation et en valider l'obtention conformément aux MCC applicables. Cette validation sera sanctionnée par l'octroi de certificats.

Dans la limite de l'accréditation du diplôme 2015-2019, et après validation par le jury de diplôme, un stagiaire FC qui aura validé l'ensemble des certificats se verra délivrer le master.

